



Flash ACTION SNES-FSU - Juin 2019

Bulletin envoyé aux personnels enseignants, CPE, Psy-EN, AED, AESH, non-titulaires de l'académie de Montpellier. En cas de difficulté de lecture, consulter **la version pdf**

"Je ne suis pas fermé et autoritaire, je suis ouvert et cohérent"

JM Blanquer, RTL, 14/6/2019

J-2: le ministre persiste dans la provocation!

SALAIRE, RÉFORMES, POSTES : GRÈVE LE LUNDI 17 JUIN !

Avec une large intersyndicale (CGT, Sud Education, SNALC, CGC) soutenue par des associations disciplinaires et les principaux syndicats de lycéens (APSES, UNL, MNL, FIDL), le SNES-FSU appelle les enseignants du second degré à la grève le 17 juin, jour de surveillance de la première épreuve du bac 2019. Cette modalité d'action, exceptionnelle pour des professeurs attachés à la réussite de leurs élèves et à l'existence de diplômes nationaux, montre bien la gravité de la situation dans laquelle se trouve l'Éducation.

Depuis l'annonce de cette journée (tribune de Frédérique Rolet dans le JDD, lettre au ministre), de nombreux médias ont ouvert leurs colonnes aux questions d'éducation et aux revendications des personnels.

De son côté le ministre Blanquer, fidèle à sa méthode de communication de dénigrement, tente de minimiser la mobilisation et le mécontentement, qui ne seraient le fait que d'une minorité de personnels. Pourtant des instructions ont été données dans tous les rectorats et centres d'examen pour convoquer de nombreux surveillants supplémentaires. Il est même fait appel à des collègues retraités, à des personnels administratifs, aux AED, AVS et AESH, aux CPE, à des contractuels... Les renseignements généraux s'enquièrent quasi quotidiennement auprès des sections départementales des actions prévues le 17 juin, et des taux attendus de grévistes.

Cette fébrilité montre que la pression est réelle sur le ministère et le ministre, qui par sa surdité et son mépris portera seul la responsabilité des conséquences de cette grève sur le déroulement des épreuves du Bac.

JM Blanquer a beau pratiquer la méthode Coué, le rejet massif de ses réformes (budget et postes, lycée et Bac, "École de la confiance", loi Fonction publique) est réel dans la profession, comme l'a confirmé la consultation organisée par le SNES dans l'académie, à laquelle plus de 2000 collègues ont participé (cf. notre communiqué). La mobilisation en continu et les actions diversifiées initiées par le SNES et la FSU depuis des mois dans les établissements ont déjà permis des inflexions sur la loi "École de la confiance" (cf. Café Pédagogique). Les maigres ajustements obtenus montrent néanmoins que des avancées sont possibles : la côte de popularité du ministre est en chute libre, les Établissements Publics des Savoirs Fondamentaux ont pour le moment disparu de la loi « Pour une école de la confiance », la guestion des salaires est revenue dans le discours ministériel. Mais cette loi, qui musèle l'expression des personnels, transforme les concepteurs que nous sommes en simples exécutants d'injonctions ministérielles, reste inacceptable ! Tout comme les suppressions de postes, la réforme du lycée et du Bac qui entérine une école inégalitaire en enfermant les élèves dans leur territoire et leur origine sociale, la loi Fonction Publique qui fait du recours aux contractuels la norme et qui enlève aux commissions paritaires et aux élu.es, dès le 1er janvier 2020, leur rôle de contrôle et de défense des personnels ! Au vu des menaces qui pèsent sur le service public d'éducation, et du mépris insolent du ministre qui choisit depuis 6 mois l'épreuve de force, cela ne suffit pas. C'est pourquoi il est indispensable de maintenir la pression! Les annonces du ministre sur un futur "observatoire des rémunérations", repoussé à d'hypothétiques discussions, comme la reconnaissance du Premier ministre de la baisse drastique annoncée des pensions des enseignants si le système de retraite par points est mis en place, autant de nouvelles raisons de se mettre en grève le 17 iuin!

Nos métiers et le sens même du rôle de l'École pour la jeunesse de notre pays sont bouleversés par les réformes en cours.

Suite aux suppressions de postes dans le 2nd degré, nos conditions de travail, les conditions d'apprentissage et d'émancipation des élèves subiront à la rentrée prochaine une nouvelle dégradation.

Le rôle et les missions des fonctionnaires, de la Fonction Publique et des services publics sont attaquées profondément.

Le système de retraite actuel, avec les garanties qu'il porte en particulier sur les taux de pensions, est gravement menacé.

Rien de tangible n'est annoncé pour notre pouvoir d'achat entamé par des années d'austérité salariale

Aussi l'engagement de tou.tes dans la grève du 17 juin est-il décisif pour pouvoir imposer au ministre l'ouverture de négociations sur tous ces sujets!

RASSEMBLEMENTS ET ACTIONS PRÉVUS DANS L'ACADÉMIE

- Nîmes/Alès 7h30 : tractages devant les centres d'examen 8h30 : Rassemblement devant le lycée Hemingway 10h : MANIFESTATIONS Nîmes : Départ au Taureau, au bas de l'avenue Jean Jaurès ; Alès : devant le lycée JB Dumas, place de Belgique 17h : AG au Prolé 20 rue Jean Reboul, Nîmes
- **Montpellier** 10h Place de la Comédie : rassemblement, tractage, chants, prises de parole 12h esplanade Charles de Gaulle : pique-nique revendicatif 14h30 Rectorat : rassemblement et prises de parole 15h30 : audience en préfecture
- Béziers 9h30 Bourde du travail : AG ouverte à tous 11h Bourse de Travail : conférence de presse
- **Mende/St Chély** tractage aux parents et aux élèves de 7h à 8h puis de 13h à 14h devant les lycées Chaptal de Mende, Peytavin de Mende, Théophile Roussel de St Chély d'Apcher 10h Espace Jean Jaurès : AG des personnels
- **Perpignan** 10h rassemblement et tractage devant le lycée Arago 17h AG, local de SUD, 4 bis avenue Marcelin Albert

Documents complémentaires:

- Grève : aspects juridiques ; aspects juridiques 2
- Grève : AED/AESH : vous avez des droits !
- Lettre/tract à distribuer aux élèves et aux parents

Argumentaire, questions-réponses, tracts, communiqués...: consulter notre site

SNES-FSU Montpellier
Enclos de Lys, B - 585 rue de l'Aiguelongue - 34090 MONTPELLIER
04.67.54.10.70; s3mon@snes.edu; http://www.montpellier.snes.edu



